

Bilan simplifié de la section MORBIHAN pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	5131	5131
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	6951	7051
actif financier	0	0	0	0	Résultat	1286	-100
					Total(1)	13368	12082
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	13368		13368	12082	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	13368	0	13368	12082	total(1+2+3+4+5)	13368	12082

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	15278	18231	Produits d'exploitation(1)	16601	18129
achats	237	95	Cotisations	15729	15233
autres charges externes	0	0	Subventions	698	1046
autres services extérieurs	5791	8000	Autres produits	175	99
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	1750
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	9249	10135			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	3	3
Charges exceptionnelles(3)	40	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	15318	18231	total(1+2+3+4)	16603	18131
Solde créditeur:Excedent	1286		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ---MORBIHAN-----

Exercice clos au 31 décembre -2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022**. dont le total est de : 13368..... Euros et au compte de résultat de l'exercice Dégageant un (Excédent de : 1286 euros).

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre **2022**

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu ...*Néant*..... le Congrès Départemental FO ou Territorial :

Le coût de ce congrès s'est élevé à un montant net de ---0-- €

2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€

3- Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- *Voir document annexe*

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de...**0,00** euros.

-

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 responsable de section en charge de la partie (Courrier/Poste)
 - 1 employé en charge de la partie (Reseau/ Poste)
 -
 -

Bilan des ressources de la section MORBIHAN pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	15 728,59 €
Reversement de cotisations.....	9 029,28 €
Subventions reçues.....	697,55 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	174,69 €
Produits financiers percus.....	2,56 €
Total des ressources.....	7 574,11 €